

70 ans d'existence pour l'association Sauvegarde 38

La Sauvegarde Isère a célébré son 70^e anniversaire, mardi. Depuis sa création en 1949, cette association d'intérêt général œuvre pour la protection de l'enfance.

« Si on devait décrire les 70 ans de la Sauvegarde : convictions humanistes, justice sociale et solidarité sont le socle éthique de notre association », proclame Jean-Michel Detroyat, président de la Sauvegarde Isère, lors du 70^e anniversaire de l'association ce mardi. Engagée en faveur de la protection de l'enfance, la Sauvegarde est aujourd'hui présente dans 80 départements. Chacune possède un fonctionnement autonome.

Maltraitance, famille, handicap, immigration

En Isère, ses activités s'organisent autour de cinq pôles : famille, hébergement, handicap, justice pénale des mineurs et accueil des étrangers. L'association propose des hébergements pour des enfants placés sur décision judiciaire ou administrative ou pour de jeunes adultes. Maltraitance, conflits familiaux, fugue, problèmes financiers, troubles du comportement et psychologique, toxicomanie, etc. La Sauvegarde gère quotidiennement ces difficultés. Parmi d'autres établissements destinés à la question du handicap, un institut médico-éducatif (IME) permet d'accueillir 55 jeunes de 6 à 20 ans à Theys. Mais l'association intervient aussi directement auprès des familles par le biais

d'éducateurs spécialisés et assistants de services sociaux. Au total, ce sont 17 établissements et services répartis dans le département.

Des missions élargies depuis 1949

En 1949, « la Sauvegarde est née de la volonté de soutenir les orphelins d'après-guerre », explique Jean-Michel Detroyat. Depuis, l'association a élargi ses missions, notamment autour de l'accueil des mineurs non accompagnés et des demandeurs d'asile. Elle a par exemple participé à la prise en charge des mineurs issus du démantèlement de la « jungle de Calais ». « Nous sommes très fiers de les avoir sortis de ce qui était un véritable ghetto », poursuit le président. Autre nouveauté, la Sauvegarde accueille des jeunes issus de la communauté des gens du voyage pour des problématiques « d'insertion, de scolarité ou d'accès aux services publics ». Enfin, la création de centres éducatifs renforcés (prise en charge des mineurs délinquants multirécidivistes) et d'un centre d'éducatif fermé comme alternative à l'incarcération fait partie des récentes fonctions de la Sauvegarde 38.

Financements publics

En matière de protection de l'enfance, le Département détient la compétence : il fixe le cap et définit les grandes orientations. « C'est une priorité absolue et un enjeu important », assure Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du conseil dé-



Ces éducatrices spécialisées sont chargées de l'accueil et de la prise en charge des mineurs et des jeunes adultes étrangers. Photos Le DL/Anaïs MARIOTTI



Le président de l'association Jean-Michel Detroyat (à gauche) et le directeur général Claude Dely lors du 70^e anniversaire de la Sauvegarde 38, mardi.

partemental. La Sauvegarde se pose ainsi comme un opérateur d'une politique publique. « C'est une coopération et un dialogue entre une collectivité publique et une organisation privée », explique Jean-Michel Detroyat. À ce titre, cette association d'intérêt général bénéficie principalement de financements publics, à hauteur de

57 % par le conseil départemental et à plus de 40 % par l'État. Son budget annuel de fonctionnement s'élève à près de 26 millions d'euros. Pour les prochaines années, le président souhaite « renforcer les partenariats » avec associations et acteurs publics afin de « rester unis dans la solidarité ».

Anaïs MARIOTTI



Accompagner les enfants et les familles

Créée en 1949, la Sauvegarde Isère - association de protection de l'enfance et de l'accompagnement des adultes - fête ce mois-ci ses 70 ans. Découverte.

Avec son siège social basé à Fontaine depuis 2011, la Sauvegarde Isère - qui gère 19 établissements - a un rayonnement départemental. Ses missions s'orientent autour de l'aide éducative, de la protection judiciaire de l'enfance, de la jeunesse, de l'accompagnement des personnes en difficulté sociale, relevant de l'asile ou en situation de handicap. Depuis 70 ans, l'association défend la cause de l'enfance en difficulté, des familles fragilisées et des personnes vulnérables, un travail patient et nécessaire pour aider ceux qui ont un parcours de vie cabossé à trouver une place dans la société. *“La Sauvegarde a une mission de service public qui couvre tous les âges et s'insère dans la politique de l'enfance et de la famille. Elle vise au mieux-être des personnes en difficulté de vie auprès desquelles elle engage au quotidien des actions d'accueil, d'aide, de soutien et de protection”*, révèle le directeur général de l'association Claude Dely.

5 pôles d'activités

La Sauvegarde Isère est organisée en 5 pôles d'activités : famille, hébergement, handicap, justice pénale des mineurs et accueil des étrangers. Le plus important, celui consacré à la famille, concerne des interventions auprès des enfants dans leur milieu familial ou des actions de médiation. 2 services de ce pôle se situent à Fontaine : le Service éducatif en milieu ouvert (Semo) et l'APMV qui accompagne les gens du voyage séjournant sur les aires d'accueil. Quand des enfants sont placés sur décision judiciaire, la Sauvegarde les héberge au sein de 2 établissements (Rose Pelletier et Village de l'amitié). L'accueil des étrangers est aussi l'une des vocations de la Sauvegarde, notamment en direction des mineurs non accompagnés (MNA), mais aussi les demandeurs d'asiles. *“Depuis quelques années, le nombre de prises en charge des mineurs non accompagnés est en augmentation”*, précise le directeur. L'association propose aussi des services en direction des personnes en situation

de handicap. Dans le domaine de la justice des mineurs, la Sauvegarde gère un centre éducatif fermé (CEF) et 2 centres éducatifs renforcés (CER). Pour ces missions, la Sauvegarde reçoit des financements du Département de l'Isère, du ministère de la Justice, de la préfecture de l'Isère, de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Isère. En 2017, un fonds de dotation a été créé permettant aux particuliers et aux entreprises de soutenir les actions de La Sauvegarde au sein de laquelle des bénévoles peuvent s'investir. Une association aux côtés des enfants et des familles. **VT**

En savoir plus : www.sauvegarde-isere.fr

En 2018, 5 199 personnes ont été accompagnées par la Sauvegarde Isère

- 2 824 enfants
- 62 jeunes majeurs
- 2 313 adultes et familles

LE DOSSIER DU JOUR | EN FRANCE ET DANS LE MONDE

CRISE DU COVID19 Entreprises à l'arrêt ou impactées par un absentéisme élevé, règles peu claires ou changeantes...

Travail : santé ou productivité ?

Centres éducatifs fermés : des inquiétudes apparaissent

Ces derniers jours, nombre d'inquiétudes se sont exprimées s'agissant des mesures de confinement prises dans les lieux de détentions (prisons, maisons d'arrêt ou centres pénitentiaires). D'autres lieux posent ou pourraient poser problème dans les semaines qui viennent, les foyers et les centres éducatifs renforcés ou fermés qui accueillent de jeunes délinquants.

Les centres éducatifs fonctionnent avec des effectifs réduits

Au début des années 2000, la loi Perben avait institué la création des centres éducatifs fermés pour la mise en place desquels la région Rhône-Alpes fut en première ligne. Ces centres étaient créés pour accueillir des mineurs délinquants récidivistes dans le cadre d'une alternative à la prison.

En Isère par exemple, trois centres éducatifs renforcés à Lans-en-Vercors et Vernioz et un centre éducatif fermé à Sinarid, ainsi qu'un foyer d'accueil collectif accueillent ces jeunes sous l'égide de la PJJ et sous l'autorité de juges. Des établisse-

ments gérés par la Sauvegarde de l'Isère, présidée par le bâtonnier Jean-Michel Détrouyat et dirigée Claude Dély.

Au parquet de Grenoble, deux magistrats (en télétravail depuis le début du confinement) sont en charge des mineurs. « Les centres éducatifs renforcés et fermés fonctionnent évidemment toujours, mais avec des effectifs réduits. Certains jeunes qui y sont actuellement placés ont été renvoyés dans leurs familles, avec l'accord des juges évidemment, juste avant le confinement », explique Eric Vaillant, le procureur de la République de Grenoble.

Un jeune fugueur réintégré dans son centre éducatif

« Un service téléphonique a été mis en place avec les parents qui ont récupéré leurs enfants et qui rencontreraient des problèmes [...] Tout cela a été anticipé par les juges et le parquet », explique Eric Vaillant. Selon le procureur de la République de Grenoble, « les choses se passent correctement pour l'instant. » Toutefois, un jeune homme qui avait rejoint sa famille a



Le centre éducatif renforcé de Lans-en-Vercors subit, comme les autres structures d'accueil de la Sauvegarde de l'Isère, l'absence de nombreux salariés en raison du confinement. Photo DR

été finalement replacé au sein du centre éducatif renforcé où il était. « Il a en effet fait une fugue. Il a été retrouvé sur un point de deal et a été verbalisé. Il a réintégré le centre éducatif », souligne le procureur de la République de Grenoble.

Parallèlement à cela, il y a le cas de ce jeune garçon confiné

dans un foyer (pas en centre éducatif) qui est soupçonné d'être atteint par le virus et dont le comportement très discipliné dans le respect du confinement surprend ses éducateurs.

En Isère donc, pas de difficulté majeure dans les centres éducatifs, même si des problèmes sont redoutés avec la durée du confi-

nement (lire aussi ci-contre). Car même si les jeunes sont beaucoup moins nombreux dans les structures actuellement, le confinement lié au covid-19 s'ajoute aux contraintes des centres éducatifs où les activités organisées habituellement sont évidemment suspendues.

Stéphane BLEZY

« Nous avons un gros problème d'absentéisme de salariés »

Dans les centres éducatifs renforcés et fermés, les éducateurs dont certains sont absents pour garder leurs enfants ou parce qu'ils sont en quatorzaine, pourraient être en nombre insuffisant dans les semaines qui viennent. Si Claude Dély, le directeur de la Sauvegarde de l'Isère, que préside le bâtonnier Jean-Michel Détrouyat, ne se veut pas alarmiste, il ne cache pas son inquiétude, face au taux de présence « alarmant » parmi les salariés des centres éducatifs renforcés et fermés qui accueillent de jeunes mineurs délinquants en Isère. « Même si nombre des jeunes placés dans nos centres sont rentrés chez eux pour le confinement avec l'accord des juges et même si nous sommes toujours les responsables de la mesure de placement et que nous maintenons un contact permanent avec les familles (prêts à récupérer certains d'entre eux si cela s'avère nécessaire), nous avons un gros problème d'absentéisme parmi les salariés », explique Claude Dély. « Nous n'avons que 40 % d'effectifs salariés présents. Cela ne pose pas encore de problème dans la mesure où nous n'avons que trois jeunes dans le centre éducatif fermé et deux dans le centre éducatif renforcé [...] Mais le confinement devrait durer et si des jeunes doivent revenir dans les semaines qui viennent, le problème d'effectifs d'encadrement va se poser [...] Pour l'heure, la sécurité est assurée, nous contenons les jeunes, mais les activités extérieures sont suspendues », ajoute le directeur de la Sauvegarde de l'Isère. Et d'ajouter : « nous réfléchissons à des scénarii, nous fonctionnons au jour le jour, sachant que le centre éducatif fermé doit rester actif et que des mutualisations de moyens pourraient être organisées. »

S.BI.